

Données générales

Date de création du Parc : 1975

Régions : Basse-Normandie, Pays de la Loire

Départements : Orne, Mayenne, Sarthe, Manche

Nombre de communes : 164

Démographie : 92 826 habitants

Villes-portes Alençon, Argentan, Athis-de-l'Orne, Le Mêle-sur-Sarthe, Mortrée, Rânes (Orne), Mortain (Manche), Bais, Évron, Javron-les-Chapelles, Villaines-la-Juhel (Mayenne), Fresnay-sur-Sarthe, Mamers, Vivoin (Sarthe).

Superficie : 257 214 ha



© Ihtedias.fr/PNRF

Spécificités du territoire

Paysages et types de milieux

Situé sur les contreforts du Massif armoricain, le PNR Normandie-Maine présente une grande diversité de paysages. Les milieux et les sites naturels y sont remarquables : collines de Normandie et du Maine culminant à l'ouest, grandes landes, forêts, bocages, vergers de poiriers, rus et rivières aux eaux parfois tumultueuses...

Le territoire se caractérise par une forte ruralité avec une diminution voire stagnation démographique et un vieillissement de la population.

Les principaux obstacles à la circulation de la faune sont une autoroute fragmentant le territoire du Nord au Sud, et une nationale (RN12) d'est en ouest.



Pressions identifiées :

- Les grandes landes sont menacées par la mutation de l'usage des sols : enrésinement, plantation et exploitation du sous-sol.
- Les bocages et vergers sont toujours menacés, principalement par l'intensification agricole. L'utilisation croissante de fertilisants peut engendrer des risques de pollution des eaux.
- L'abandon des terres les plus difficiles, prairies humides de fonds de vallées, prairies en pentes, est à l'origine de l'enfrichement et de la colonisation naturelle par les saules et les bouleaux.
- L'étalement des bourgs et la mise en place de nouvelles infrastructures contribuent aussi à la fragmentation des milieux.

Contexte

Début de la réflexion TVB

Les réflexions sur la Trame verte et bleue (TVB) ont débuté en 2008 lors de la révision de la charte du Parc (2008/2020) :

- À partir de 2008 le Réseau Expérimental de Valorisation Écologique (REVE) est constitué pour organiser la réflexion sur les réseaux écologiques avec les différents partenaires du Parc, c'est le début de la TVB.
- En 2008 également, un travail d'identification de la TVB sur le territoire du Parc se met en place, il s'est concrétisé en février 2013 par la parution d'un document identifiant la TVB du Parc.
- En 2009, un travail d'identification et de propositions d'actions sur la TVB en ville est effectuée à Alençon dans le cadre des Ateliers du Grenelle. Aujourd'hui certaines actions sont reprises à travers divers projets (gestion différenciée, SCoT...).
- En 2010 une typologie des haies sylvatiques comme outil d'identification des corridors écologiques est établie.

Contexte Régional

Situé sur deux régions (Pays de la Loire et Basse Normandie) le Parc suit et appuie les différents processus d'identification de la TVB au niveau régional. Il a été à l'origine de la méthode d'identification de la TVB en Basse-Normandie – en transmettant les outils SIG et la méthode au bureau d'étude chargé de la réaliser. En Pays de la Loire il s'est fortement impliqué en étant membre du groupe transversal en amont des réunions avec les autres partenaires.

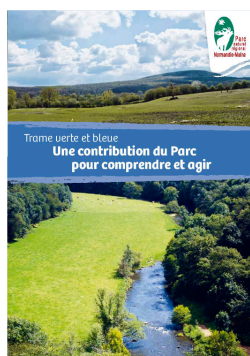
Dans la continuité de ces actions, le Parc a répondu à l'**appel à projet Contrat Nature de la région Pays de la Loire** en 2011 et a commencé sa mise en œuvre en 2012 pour trois ans.

Ce Contrat Nature fait partie d'une démarche d'anticipation des SRCE pour tester et mettre en œuvre des mesures de conservation de la TVB. C'est un outil technique et financier de la Région Pays de la Loire au service de ses collectivités. Il permet de reconstituer les continuités écologiques et peut s'appliquer à des échelles et sur des thématiques variées. Le Parc est fortement impliqué pour contribuer à la conception et l'amélioration de l'outil.

Prise en compte de la TVB dans la charte de PNR

La charte de 2008 intègre des « secteurs d'application des mesures sur les corridors naturels et paysagers », des « secteurs d'application des mesures sur le bocage de pente », des « secteurs d'applications des mesures sur les paysages identitaires », et sur les « paysages quotidiens ».

Identification / Cartographie de la TVB



Diagnostic de la TVB sur la base de l'analyse des éléments éco-paysagers

La méthode d'identification du niveau des continuités écologiques se fonde sur les densités d'éléments favorables aux déplacements de la biodiversité (lisières, haies, prairies permanentes, zones humides, boisements), et sur les connaissances de terrain (milieux remarquables complétés par les inventaires réalisés par le Parc). Ce premier état des lieux des connaissances permet d'alimenter des études plus fines à l'échelle locale, et, est mis à jour régulièrement.

Méthode détaillée :

Etape 1. Calcul de densité des prairies permanentes déclarées en 2007

Etape 2. Calcul de densité des contours de boisements et de haies (lisières) 2006/2007

Etape 3. Somme des deux précédents = Indice de qualité du bocage (en pondérant plus fortement la densité de lisières)

Etape 4. Calcul des densités de zones humides prélocalisées par la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement et le Parc en 2007

Etape 5. Identification des ruisseaux de tête de bassin versant bien conservés selon la qualité d'eau et des milieux (dire d'expert)

Etape 6. Superposition des couches ainsi que des inventaires de milieux remarquables (prairies, pierriers et autres milieux protégés/connus)

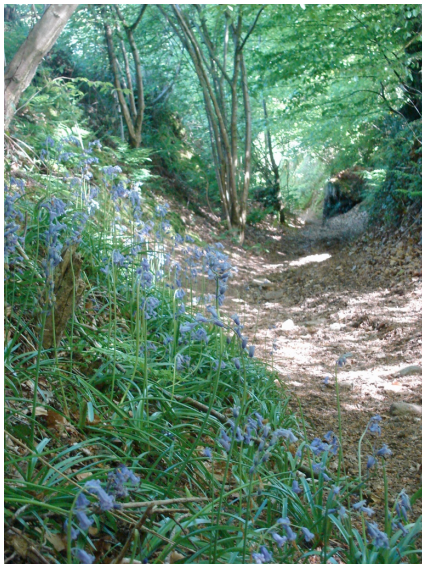
La cartographie obtenue, valable jusqu'au 1:50 000, est ensuite croisée avec les corridors connus et les continuités écologiques fortes à l'échelle du Parc.

- **En cours** : croisement de ce travail avec les données espèces et habitats du PNR – partenariat avec le laboratoire Ecobio de l'université de Rennes (CNRS, Françoise Burel et Rémy Dufлот). Le but est d'étayer le travail d'identification et d'évaluer la possibilité de mobilisation de données naturalistes.

Expériences et actions TVB

- * **Charte forestière de territoire.** Le parc est associé via la charte forestière de territoire, à l'expérimentation de l'ONF concernant les îlots de sénescence et les corridors écologiques intraforestiers dans la forêt d'Andaine et d'Ecouvès (cf. présentation [« Mise en place d'une trame de vieux bois en Forêt Domaniale des Andaines, à titre expérimental »](#) de la journée d'échanges TVB et Forêt du 1^{er} avril 2014).

- * **Elaboration d'une méthode simplifiée d'identification des haies importantes pour leur contribution aux continuités écologiques**



- Méthode fondée sur la caractéristique de la haie et de son ourlet de pied de haies afin d'identifier les haies contribuant aux continuités écologiques forestières. La méthode mêle deux indicateurs : la structure de la haie et la qualité de la flore se développant à son pied. Trois classes d'ourlets de pieds de haies ont été identifiées : forestières, prairiales et rudérales.
- La méthode a été testée sur trois communes du parc, ces tests ont permis de valider la méthode. Les résultats démontrent que les ourlets forestiers se rencontrent significativement plus souvent dans les secteurs de bocages denses, à proximité des boisements (300m autour).
- La méthode a été simplifiée pour permettre des démarches participatives avec des élus ou des habitants à l'échelle communale. Cependant, cette méthode prend du temps et trouve toute sa cohérence dans des démarches approfondies d'inventaires communaux de la biodiversité.

- Une publication simplifiée est en cours et sera disponible dans le courant 2014.

- * **Programme de plantation de haies et d'arbres en lien avec l'identification de trames**

Les opérations de plantations de haies ont été menées en 2010 et 2013 sur des secteurs du parc identifiés comme secteurs à enjeux dans le cadre de la trame sylvo-bocagère, puis dans le cadre de la trame verte et bleue identifiée dans le contrat nature en Pays de la Loire.

Ces opérations ont permis la plantation de 7 km de haies. Le bilan montre que les projets sont aussi (et même surtout) mis en place en fonction des attentes et demandes des bénéficiaires.



* **Identification des freins et leviers à la mise en oeuvre de la trame verte et bleue en milieu agricole 2010**

Objectif : Connaître le ressenti des agriculteurs :

- sur les déplacements faune/flore et les orientations du Grenelle
- sur les limites et opportunités pour mettre en place des mesures en faveur de ces déplacements (MAET, conditionnalité PAC, outil réglementaire d'urbanisme)

Cf. rapport de la fédération de décembre 2010. Ce travail a identifié l'enjeu de transmission patrimoniale et agrandissement des exploitations agricoles comme étant au cœur des enjeux de trame verte et bleue. Ce travail a permis de resserrer les liens chambre d'agriculture/Parc sur la thématique.

* **Restauration/entretien de mares - constitution d'un réseau de mares (2010) : une dizaine de mares restaurées sur un secteur bocager. (2014) Dans le cadre du contrat nature, 10 mares en cours de restauration.**

* **Etude de la prise en compte de la TVB en milieu urbain à différentes échelles (ateliers territoriaux) 2009/2010.** Dans le cadre des ateliers du Grenelle, le Parc et la communauté Urbaine d'Alençon ont répondu conjointement à un appel à projet du Ministère sur la Trame verte et bleue. 3 écoles de paysagistes et d'architectes (École Supérieure d'Architecture des Jardins et des Paysages (ESAJ), Agrocampus Ouest et Ecole polytech'Tours) ont ainsi travaillé à un diagnostic des réseaux écologiques sur une partie de la communauté urbaine et à imaginer des solutions pour favoriser les continuités écologiques en secteur urbain sur ces communes (aménagement urbains, réhabilitation d'espaces industriels pour la biodiversité, aménagement des rives de la Sarthe et abaissement des barrages...).

* **Mise en place d'un Contrat Nature sur le territoire de la Communauté de communes des Aveloires (actions de maintien du bocage)**

Cf. « Pour aller plus loin » ci-dessous, la fiche spécifique sur cette action qui lie valorisation économique et action de restauration et de préservation concertée du bocage, ainsi que le test pour la région Pays de la Loire de MAET à objectif de résultats sur 200 ha de prairies humides en milieu bocager.

* **Intégration des TVB dans les documents d'urbanisme, et plans de gestion de bocage (2012-2013)**

Conseil à plusieurs échelles et suivant différents outils concourant à l'identification d'éléments de TVB dans les PLU et SCOT : assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction de cahiers des charges d'études, maîtrise d'ouvrage d'études d'inventaires pour l'identification de haies et zones humides, conseil en tant que personne publique associée et médiation dans les réunions d'identification de haies zones humides, vergers, jardins. Le parc via le contrat nature et d'autres dispositifs dans l'Orne, participe à la mise en œuvre et finance la réalisation de 20 plans de gestion individuels de bocage (prémices d'une labellisation du bois de haies) et d'une dizaine de plans bocagers communaux pouvant être utilisés dans un volet réglementaire de documents d'urbanisme.

Pour aller plus loin

- [Site internet du Parc](#)
- [Fiche expérience Contrat Nature Pays de la Loire](#)

Contact :

Pauline Gautier

Chargée de mission TVB

Pauline.gautier@parc-normandie-maine.fr